

Accusé a tort de vol, que faire.

Par Yoel, le 05/08/2014 à 18:20

Bonjour,

Je suis salarié dans le BTP, mon patron m'accuse injustement de vol, je pense qu'il voudrait me licencier sans payer d'indemnité, puisque l'entreprise rencontre des difficultées financières. Que puis je faire? Merci.

Par moisse, le 05/08/2014 à 18:41

Bonjour,

A ce stade de votre exposé il est urgent d'attendre.

Le cas échéant vous pouvez d'ors et déjà avertir vos délégués syndicaux, du personnel.... du comportement de cet employeur.